

BULLETIN D'ADHÉSION STATUTAIRE 2024

À retourner au CAS avant le 31 janvier 2024.

Merci d'écrire distinctement pour limiter tout risque d'erreur de retranscription.

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone pro : Téléphone perso :

Mail professionnel :

Mail personnel :

Je préfère recevoir les informations du CAS sur ma boîte mail : professionnelle personnelle les 2

Collectivité : CapAtlantique Conservatoire SIVU Lieu de travail (ou service) :

Situation familiale au 1^{er} janvier 2024

J'atteste : Vivre seul(e) Vivre en couple, Nom et prénom du conjoint(e) :

Enfants :

NOM	Prénom	Date de naissance	Rattaché au foyer fiscal (Oui / Non)

Par rapport aux informations figurant sur votre/vos avis d'imposition 2023, votre situation familiale a-t-elle évolué ? Oui Non
Si oui, merci de bien vouloir compléter les éléments au verso.



Pièces à joindre au dossier

- COPIE RECTO-VERSO DE L'AVIS OU DES AVIS D'IMPOSITION 2023 DU FOYER FISCAL** (Impôt sur les revenus de 2022)
Si vous vous déclarez en couple, mais que vous payez vos impôts séparément, les 2 avis d'imposition sont demandés
- ATTESTATION DE PAIEMENT 2023 DE LA CAF OU DE LA MSA** pour la période **de janvier à décembre 2023** (voir mode d'emploi)
- RIB** pour les remboursements de prestations, *sauf si vous l'avez déjà fourni en 2023 et que vous n'avez pas changé de banque*
- CHÈQUE DE COTISATION 2024** (à l'ordre du CAS)
 - ✓ **20 €** : Adhérent(e) « seul(e) » ou « en couple, sans enfant
 - ✓ **23 €** : Adhérent(e) « seul(e) » ou « en couple », avec enfant(s)

Attestation sur l'honneur

✓ (À compléter uniquement si vous n'avez rien perçu de la CAF ou de la MSA en 2023)

Je soussigné(e), (Prénom et Nom) atteste sur l'honneur qu'aucun membre du foyer fiscal n'a perçu de prestation de la CAF ou de la MSA en 2023.

✓ Je soussigné(e), (Prénom et Nom) certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

✓ J'ai bien noté que toute fausse déclaration pourra entraîner la suspension des prestations du CAS.

Fait à, le

Signature :

Demande de prise en compte de modification(s) de situation familiale survenue(s) en 2023

Par rapport aux informations figurant sur votre/vos avis d'imposition 2022 (revenus de 2021), votre situation familiale a changé :

- Arrivée au foyer fiscal (Naissance, adoption, ...) :
- Départ du foyer fiscal (Enfant majeur, ...) :
- Séparation, divorce, dissolution de PACS, décès :

Justificatifs fournis :

.....

.....

.....

.....

Droit à l'image

(À compléter uniquement si vous ne souhaitez pas autoriser le CAS à publier, en interne et sur le site internet de l'association, des photos où vous apparaissez, prises à l'occasion d'activités collectives de loisirs ou sportives organisées ou proposées par le CAS.)

- Je n'autorise pas le CAS à exploiter mon image.
- Je n'autorise pas le CAS à exploiter l'image de mon/mes enfant(s) (*Arbre de Noël*).